

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1252 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 1252

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 août 1964

Numéro JO

n° 9 du 01/10/1964

Date du numéro

1 octobre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Le Médecin-Capitaine Perrot (André), désigné pour continuer ses services « hors-cadres » en Côte Française des Somalis, embarqué le 8 août 1964 à destination de Djibouti, est mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour compter du 9 août 1964, date de son arrivée au Territoire, pour prendre les fonctions de médecin-chef du Dis-pensaire Andrieu, en remplacement du médecin-capitaine Suryous (Gilbert), rapatriable.